

**LE PÔLE ENVIRONNEMENT**, situé au 17-19 avenue Aristide Briand à Tonnerre, se réorganise dès le 4 février 2019 :

**Service Déchets** : du lundi au vendredi de 8h30 à 13h [redavance@ccltb.fr](mailto:redavance@ccltb.fr)  
Tél. 03.73.91.00.11

**Service SPANC** : du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 [prevention-dechet@ccltb.fr](mailto:prevention-dechet@ccltb.fr)  
Tél. 03.73.91.00.10



L'ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL :  
[letonnerroisenbourgogne](http://letonnerroisenbourgogne)



INSCRIPTION À LA NEWSLETTER SUR  
NOTRE SITE INTERNET :  
[www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)

## AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN, IMAGINER DEMAIN !

La CCLTB | Entreprendre | S'implanter | Se développer | Sortir | Découvrir | Vivre | Habiter

FOCUS

# Cité éducative et artistique



Développement territorial

Attractivité

Santé

Enfance jeunesse

Événementiel



Le Sémaphore - 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE

Contact : 03 86 54 86 11

[www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)

# ET À CE SUJET ?

LES ÉLUS VOUS RÉPONDENT

## Anne JERUSALEM

Présidente de la CC Le Tonnerrois en Bourgogne



## DES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE DANS LE TONNERROIS ?

CE PROJET, PORTÉ PAR UN PRIVÉ et soutenu par la CCLTB, est prévu dans les locaux de l'ancien ALDI rue Vaucorbe à TONNERRE. **L'INSTITUT SUPÉRIEUR DU NUMÉRIQUE DU TONNERROIS** devrait ouvrir ses portes pour la rentrée de septembre 2020.

Cette école pourrait accueillir 200 élèves à terme, initiés par des formateurs issus du monde professionnel et imprégnés des dernières technologies du numérique.

C'est une véritable "fabrique" aux métiers de demain, en constante évolution, qui permettrait aux étudiants intéressés par les technologies d'avenir d'intégrer une formation post-bac.

C'est une aubaine pour notre territoire qui pourrait voir émerger, suite à cette implantation et grâce au déploiement du très haut débit, des start-up dirigées par ces nouveaux talents du digital !

## Thierry DURAND

Vice-président de la CC Le Tonnerrois en Bourgogne, en charge du scolaire



## POURQUOI ORGANISER DES "ATELIERS DE CONCERTATION" SUR LA CARTE SCOLAIRE ?

DEPUIS PLUSIEURS DÉCENNIES, notre territoire est confronté à une baisse démographique qui a une répercussion immédiate sur nos effectifs scolaires. Ainsi, en 20 ans, la ville de Tonnerre a perdu 44 % de ses élèves. Aussi, depuis la prise de la compétence « scolaire » par la communauté de communes en septembre 2016, l'inspection académique a supprimé 3 classes sur le Tonnerrois. Face à ces constats, il me semble primordial de rassembler tous les partenaires locaux autour de la table afin d'envisager ensemble l'avenir de nos écoles : les élus municipaux, les représentants de parents d'élèves, les enseignants. Des ateliers de concertation ont été lancés selon 3 secteurs géographiques. Il est en effet urgent de travailler collectivement et de se projeter : quelle carte scolaire voulons-nous à moyen terme pour améliorer le niveau et la qualité de service dans nos écoles ?

Cette concertation ne vise pas à « faire des économies à tout prix » mais bien d'anticiper des fermetures inéluctables afin de garantir à nos enfants des conditions d'apprentissages voulues et réfléchies au lieu de subir et travailler dans l'urgence sans rien avoir préparé. Ces choix entraîneront de fait une meilleure répartition de l'enveloppe budgétaire allouée aux écoles.



3

ATTRACTIVITÉ : OFFICE DE TOURISME CHABLIS, CURE, YONNE & TONNERROIS



4

ATTRACTIVITÉ : CONSERVATOIRE, FUTURE CITÉ ÉDUCATIVE ET ARTISTIQUE



5

ATTRACTIVITÉ : - MOBILITÉ - CONTRAT CLS - SANTÉ



6

ENFANCE JEUNESSE : 1ÈRES ASSISES DE LA JEUNESSE



7

ENFANCE JEUNESSE : - SIGNATURE DE L'ENIR - LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT



8

- NUMÉRIQUE - ÉVÉNEMENTIEL

Sommaire

Développement territorial

ESCALE en  
**Tonnerrois**

Un concentré de Bourgogne



# Tourisme

Office de Tourisme Chablis, Cure, Yonne & Tonnerrois

“ Nous sommes très heureux de finaliser plus d'un an de travail dans cette même démarche de professionnalisation pour ces deux territoires grandissants ” R. LHOMME, Vice-président de la CCLTB en charge du tourisme.



LES ÉLUS des Communautés de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne et Chablis Villages & Terroirs avaient validé la fusion de leurs Offices de Tourisme qui a pris acte au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le territoire de compétence du nouvel Office de Tourisme Chablis, Cure, Yonne & Tonnerrois est riche d'un patrimoine viticole, d'un patrimoine historique et d'un patrimoine fluvial uniques, avec pas moins de deux vignobles, cinq châteaux, trois abbayes, des villes et villages au patrimoine remarquable, deux canaux et une multitude d'activités nature et œnotouristiques. La Société Publique Locale (SPL) Office de Tourisme Chablis Cure & Yonne est porteuse de ce nouvel Office de Tourisme, dont la force réside dans sa capacité à segmenter sa communication et à renforcer la promotion du nouveau territoire d'une manière équitable. Le bureau d'Ancy-le-Franc

va ré-ouvrir ses portes grâce à cette nouvelle organisation et l'Office de Tourisme de Tonnerre verra son amplitude d'ouverture augmentée pour répondre au mieux aux besoins des visiteurs.

La communication a été complètement refondue avec la création d'une marque de destination,

**Chablis  
Cure, Yonne  
& Tonnerrois**



OFFICE DE TOURISME

d'un logo et d'une charte graphique. À partir de 2019, le produit de la taxe de séjour collectée sur les deux territoires sera exclusivement affecté à des équipements touristiques, en concertation avec les professionnels du secteur touristique. C'est une nouvelle ère de collaboration pour l'ensemble des acteurs touristiques de ce riche territoire !

L'OFFICE DE TOURISME CHABLIS, CURE, YONNE & TONNERROIS, C'EST :

**5** bureaux d'accueil (Ancy-le-Franc, Chablis, Cravant, Pontigny et Tonnerre)

**6** 0.000 visiteurs accueillis et renseignés chaque année sur l'ensemble du réseau

**7** éditions thématiques : patrimoine (Renaissance, patrimoine Cistercien, Fosse Dionne, Hôtel-Dieu de Tonnerre, petit patrimoine...), vin et viticulture (vignoble chablisien, vignoble tonnerrois, travaux de la vigne, vinification, activités œnotouristiques, label Vignobles & Découvertes...), canaux et activités fluviales (canal de Bourgogne et canal du Nivernais), activités nature et loisirs.

UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE, C'EST :

Une SPL est une société à Conseil d'Administration dont les actionnaires sont des collectivités locales et les administrateurs des élus de ces collectivités. Ici, les actionnaires sont la Communauté de Communes Chablis Villages & Terroirs et la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (à 33 % d'ici juillet 2019). Les administrateurs y représentent leurs collectivités et assurent le suivi de la mise en œuvre de la politique touristique décidée par les conseils communautaires.



Contrat canal :

OÙ EN EST LE PROJET DE SIGNALÉTIQUE SUR LE CANAL DE BOURGOGNE ?

“ Actuellement, le collectif participe à des groupes de travail afin de décider de la charte graphique, du logo et de l'appellation définitive du linéaire ” R. LHOMME, Vice-président de la CCLTB en charge du tourisme.

Attractivité

# Conservatoire

## Projets de territoire

### La cité éducative et artistique

Offrir un rayonnement plus large sur le territoire

“ Ces aménagements utiles et mutualisés avec le Conseil Départemental pourront être partagés par tous les citoyens du territoire : collège, écoles, habitants ”

A. JERUSALEM, Présidente de la CCLTB

C'EST ADOSSÉ À L'ACTUELLE SALLE POLYVALENTE DU COLLÈGE que le projet d'accueil de la future **Cité éducative et artistique du Tonnerrois** a été imaginé. L'objectif est de mutualiser les espaces existants, pour une exploitation rationnelle, intelligible et adaptée à l'enseignement et aux activités musicales d'aujourd'hui. L'étude de faisabilité a permis de déterminer que la localisation du futur établissement rue Abel MINARD, en mitoyenneté du collège, permettait de répondre à cet objectif de mutualisation de locaux et de logistique.

Dans son concept, l'établissement devra permettre de disposer d'espaces d'enseignements adaptés aux effectifs, aux instruments classiques, aux musiques actuelles amplifiées, de permettre aux ensembles musicaux de répéter dans des locaux adaptés et de pouvoir proposer des spectacles ou des concerts. Ces nouveaux espaces conçus à la pointe des dernières technologies pourront être partagés par tous : collège, écoles primaires, élèves musiciens et danseurs, public, renforçant par des activités multiples l'attractivité du TONNERROIS. La cession de la parcelle à l'euro symbolique par la Ville de TONNERRE, l'accord d'aides de financements (État, Région) et la collaboration des différents services du Département ont rendu possible ce projet. Le concours de maîtrise d'œuvre sera donc lancé dès janvier 2019.

LA CITÉ ÉDUCATIVE ET ARTISTIQUE C'EST UNE POSSIBILITÉ D'ACCÈS À :

- une formation musicale et instrumentale,
- l'éveil musical,
- des cours de piano,
- des box de travail individuels ou en petits groupes,
- une salle pour les répétitions, la danse et les concerts,
- des lieux d'enregistrement,
- un pôle de musiques actuelles amplifiées,
- un pôle de musique assistée par ordinateur,
- des cours de percussions,
- des interventions hors-les-murs.



### Orchestre à l'école

Un projet éducatif qui fédère

DEPUIS OCTOBRE 2018, 22 élèves de CM1 de l'école Émile BERNARD à TONNERRE, pratiquent 2 heures de musique par semaine au sein du collège Abel MINARD, dans le cadre du projet « Orchestre à l'école ». Ce dispositif national a été mis en place il y a 10 ans et compte aujourd'hui 35 000 élèves (1300 classes) sur le territoire Français. "C'est un projet fédérateur entre la CCLTB et le collège qui permet aux élèves de pratiquer pendant deux ans et peut-être plus, un instrument qu'ils ont choisi, de s'écouter, se concentrer,

et qui nécessite rigueur et discipline, amène la confiance et la fierté de porter un travail ensemble" précise Emmanuel DELAGNEAU, Vice-président en charge du Conservatoire.

L'objectif à long terme étant de permettre à chaque élève du Tonnerrois d'accéder à la musique soit par la chorale, soit par l'orchestre à l'école. Ce projet éducatif de territoire, coordonné par Vincent GRIVEAU sous la houlette d'Alexandre COMBLE, directeur du Conservatoire de musique et Danse, est soutenu par l'Éducation Nationale, l'association « Orchestre à l'école » qui finance les instruments et les répertoires, le CD89.

Attractivité

# Services à la personne

Des solutions pour faciliter votre quotidien

## Mobilité

### Des transports en secteur rural

QUATRE FORMULES DE TRANSPORTS ont été mises en place par la CCLTB, répondant à des âges et des besoins différents. Toutes basées sur le volontariat et déjà à votre disposition, elles feront l'objet d'une explication dans chaque commune par un jeune en service civique.



## MOBILITÉ POUR TOUS DANS LE TONNERROIS !

**+ DE 80 ANS ?**



**SORTIR PLUS**

MIS EN PLACE PAR LES CAISSES DE RETRAITE **agricet arico**

CONDITIONS :  
Avoir cotisé à l'une des deux caisses

SERVICES :  
1 chèque de 10 chèques d'une valeur de 150 € (limité à 3 chèques /an)

POUR PAYER UN ACCOMPAGNATEUR

POUR

- Aller chez le coiffeur
- Aller faire vos courses
- Aller à la gare
- Etc ...

PARTICIPATION :  
À la charge de la personne:  
15 € le 1er chèque  
20 € le 2ème chèque  
30 € le 3ème chèque

N° 0 810 360 560  
Téléphoner 3 jours avant la date de la demande

**TRANSPORT POUR TOUS !**



**TRANSPORT PARTAGÉ**  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE



- Met en relation les personnes souhaitant se déplacer avec celles souhaitant partager leur véhicule
- Indemnise les conducteurs à hauteur de 0,20€/km

**RÉSERVER**

48h MINIMUM AVANT LE DÉPLACEMENT  
EN SEMAINE POUR UN TRANSPORT LE WEEK-END

Possibilité d'inscription en ligne :  
[www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)

**POUR LES AVENTURIERS**



**EON'Y VA**

**ÉON'Y VA**

AUTO-STOP ORGANISÉ SUR DES COURTES DISTANCES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE




- Aires d'arrêts identifiées
- Distribution de macarons pour les automobilistes
- Distribution de brassards pour les autostoppeurs

Inscription obligatoire sur la plateforme pour les conducteurs et passagers (à partir de 15 ans avec autorisation parentale)

**POUR LES ACTIFS**



**TON'AIRES ACTIVES**  
AIRES DE COVOITURAGE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE



- Mise en relation des personnes effectuant un déplacement régulier
- Aires de stationnement prévues dans les 52 communes du Tonnerrois

**Inscription au préalable sur la plateforme**

**UN SEUL NUMÉRO POUR S'INFORMER, RÉSERVER : 03 86 55 37 55 TOUS LES MATINS DE 8 H 00 à 11 H 30 (SAUF LE JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE)**

Ces flyers ont été distribués dans les mairies des 52 communes du territoire, et sont téléchargeables sur notre site internet [www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)

## Santé

### Plateau santé du Sémaphore

**ERRATUM DANS LE NUMÉRO 7 :**

**Dina ANTOINE**  
Sage femme  
Tél. 06 87 94 47 94

**NOUVEAU**  
INSTALLATION DU  
Docteur VENTURINI, **DENTISTE :**  
Secrétariat médical :  
Tél. 03 86 55 39 80  
Mail : [csntonnerre@mfbsam.fr](mailto:csntonnerre@mfbsam.fr)

## Contrat local de santé

### Signature du 3e CLS



Après la concrétisation du plateau santé et du Pass santé jeunes, entre autres, la CCLTB continue ses actions en direction de la santé avec ses partenaires. Plus d'informations ici : [www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)

## Association Santé

### Le Tonnerrois en Bourgogne

DATES ET LIEUX DES PERMANENCES pour vous informer :  
[www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr) rubriques santé ou actualités



Prévention

# Enfance . Jeunesse

Parole aux jeunes !

## Enquête de territoire

Auprès des collégiens

“Forts de ces éclairages, nous avons commencé à mettre en place des actions adéquates aux problématiques soulevées et ce, avec eux”. J. PONSARD, Vice-président en charge de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.



UN QUESTIONNAIRE ANONYME avait été distribué il y a quelques mois aux jeunes collégiens du TONNERROIS, afin d'avoir une photographie de leurs loisirs, qu'ils soient sportifs, culturels ou autres, de leurs attentes, de leur envie d'être impliqués dans les actions ou réflexions collectives et aussi de savoir comment ils sont confrontés à la violence (verbale, physique, collective ou familiale). "Nous avons constaté avec cette étude que nous ne sommes pas toujours en phase avec eux, et que nous ne leur proposons pas toujours les meilleures réponses" annonçait José PONSARD. Suite à ces données récoltées, **les premières Assises de la Jeunesse** ont été organisées afin de prolonger cette enquête et de l'approfondir, en donnant la parole aux jeunes afin de connaître leurs attentes et leur vision d'avenir du territoire.

"JEUNES DU TONNERROIS - CONSULTATION DES 11-15 ANS - PAROLES DE JEUNES - PAROLES D'AVENIR", C'EST :

2 collèges du TONNERROIS qui ont participé : Abel MINARD à TONNERRE et LA CHÈNEVIÈRE à ANCY-LE-FRANC,

610 questionnaires remplis traités, analysés et synthétisés,

13 questions thématiques avec un certain nombre de sous-questions,

1 portrait précis du territoire consultable dans les actualités de notre site internet.

## 1ères Assises de la jeunesse du Tonnerrois

Les premières de l'YONNE portées par les jeunes !

C'EST DANS LA DYNAMIQUE de la "Consultation des 11-15 ans - Jeunes du Tonnerrois : Paroles des jeunes - Paroles d'avenir" organisée par le pôle Prévention Jeunesse et le Secteur Jeunes de la CCLTB, que les jeunes de 11 à 25 ans se sont rencontrés pour échanger, dialoguer et apporter leurs réflexions sur la façon dont ils perçoivent les réalités de leur territoire. Chaque groupe a été accompagné d'experts et de professionnels, répartis en 5 tables rondes : Loisirs (sports, culture, musique, danse), Développement économique (emploi, formation, services), Environnement (urbanisme, transports, écologie), Communication (Internet, médias, échange), Vivre ensemble (santé, prévention, droits, égalité). Une restitution des réflexions sur chacun de ces thèmes, et des propositions à court, moyen et long termes ont été apportées.



Scolaire

# Enfance . Jeunesse

Informatisation des écoles

## 3 projets artistiques

avec l'association Le Kiosque à Baptiste



Fresque réalisée en 2017-2018 à l'école des Lices

L'ASSOCIATION «LE KIOSQUE À BAPTISTE» a renouvelé son appel à projets auprès des écoles élémentaires du Tonnerrois. Les projets ont d'ores et déjà été retenus : À l'école des Prés-Hauts (Tonnerre), les élèves de CM1 réaliseront des totems en matériaux recyclés pour l'école et le quartier. La classe de CM2 aura pour mission la rénovation et l'habillage d'un mur de l'école, en céramique (poterie) et en mousse (land'art). A l'école d'Epineuil, les élèves peindront une fresque collective sur un mur de la cour avec pour thème la représentation du corps humain. Cette réalisation sera ponctuée d'activités autour d'Alfred Grévin.

**Ces trois projets, co-financés par l'association et la CCLTB, ont pour point commun une réflexion sur la différence, le respect et le «vivre ensemble», et sont animés par l'Atelier Terre et l'Atelier de Marion.**

## Signature de l'ENIR

Écoles numériques innovantes et ruralité

LA PREMIÈRE CONVENTION « ENIR » (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité) de l'YONNE, liant l'engagement entre Anne JERUSALEM, présidente de la CCLTB, et Annie PARTOUCHE, directrice à l'Académie de DIJON, a été signée cet automne. Tablettes numériques, vidéoprojecteurs, ordinateurs portables arrivent dans les écoles du Tonnerrois, permettant aux élèves d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de ces outils de communication et d'apprentissage. Avec le très haut débit récemment mis en place sur le territoire, les écoles pourront ainsi avoir accès aux ressources pédagogiques en ligne.



“L'informatisation des écoles est une priorité depuis notre prise de compétences en 2016, puisque 70 % du matériel en place était obsolète” Anne JERUSALEM, Présidente.

## Harcèlement scolaire

Pour l'arrêter, il faut en parler !

LA CCLTB A MENÉ LA PREMIÈRE CAMPAGNE de prévention contre le harcèlement scolaire dans le Tonnerrois en novembre dernier. 320 enfants de CM1 et CM2 des écoles primaires du Tonnerrois ainsi que 83 jeunes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> du collège d'Ancy-le-Franc ont visionné une vidéo réalisée par des jeunes du Secteur Jeunes du Tonnerrois. Les 25 adultes qui les accompagnaient ont exprimé tout l'intérêt qu'ils portent à ce problème et leur besoin de continuer à s'informer pour y répondre au mieux. Des badges ont été distribués afin de mieux communiquer le numéro d'appel unique gratuit : **3020**.



LE HARCELEMENT EN CHIFFRES (EN FRANCE) :

- 1 enfant sur 10 a déjà été harcelé :
- 12 % en primaire
- 10 % au collège
- 4 % au lycée
- 60 % ont déjà pensé au suicide
- 1 seul numéro de téléphone : le **30 20**

Numérique

# Numérique

Déploiement d'internet

## Haut débit

Un soutien financier jusqu'à 150,00 €



LE GOUVERNEMENT POURSUIT L'OBJECTIF D'UN ACCÈS AU BON HAUT DÉBIT (> 8 Mbit/s) pour tous les français d'ici 2020, l'idée étant de s'assurer que les foyers qui ne bénéficieront pas d'un bon haut débit filaire d'ici à 2020 puissent souscrire à une offre d'accès au bon haut débit par les réseaux hertziens. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier de 150,00 € pour la mise en service d'équipements de réception d'internet par les réseaux hertziens.

Ce soutien est déduit de la facture qui vous sera présentée par le fournisseur d'accès à Internet que vous avez sélectionné. **Dans le cadre de la délégation de service public, l'opérateur est la société WEACCESS pour le Tonnerrois.**

Liste des communes éligibles du territoire dans la rubrique ENTREPRENDRE de notre site internet : [www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)

LE TRÈS HAUT DÉBIT



- 21 communes déjà connectées
- 7 communes connectées pour 2019
- 200 particuliers abonnés
- 30 entreprises abonnés
- 19,90 €/mois

Plus d'infos dans la rubrique ENTREPRENDRE de notre site internet : [www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)

# Agenda

Événementiel

## Salon des vins des Hospices de Tonnerre

Les Vinées Tonnerroises : 20 & 21 avril 2019

## S. Prokofiev : Lieutenant Kijé (1934)

21 & 22 mars 2019



**SALON DES VINS**  
DES HOSPICES DE **TONNERRE**

**20 & 21 AVRIL 2019**  
[www.vineestonnerroises.com](http://www.vineestonnerroises.com)



**LES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE ET L'APMT réorchestrent 2 œuvres du compositeur Russe :**

Nous sommes sous le tzar Paul 1er, grand adversaire de Napoléon, qui se vit un jour remettre une liste de gradés, pour choix de promotions et décorations. Sur celle-ci figurait le nom du fameux **KIJÉ**, en fait fantôme issu d'une erreur d'écriture d'un fonctionnaire auteur d'un jeu de mots sur un procès-verbal ! En effet le russe se construit de telle manière que cette maladresse a pu passer pour vraie et la blague d'un employé va virer à l'absurde. Comme de juste, Paul 1er choisit l'inexistant **KIJÉ** parmi tous, pour être décoré ! Après vérification, les militaires sont atterrés. Ils craignent par-dessus-tout la colère du tsar, homme ombrageux et violent, connu pour ses colères. Ils ne révèlent donc pas la vérité à leur souverain et inventent de toutes pièces une vie à **KIJÉ**, lui font graver un à un les échelons jusqu'au grade de général au fil du temps... Et la ruse prend. Lorsque l'empereur voulut le rencontrer, sa « mort » (héroïque) fut créée de même manière.

**Suivi d'extraits de L'AMOUR DES TROIS ORANGES**

Plus d'infos dans la rubrique ÉVÉNEMENTS de notre site internet : [www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)